Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°16 du 17 juillet 2025

Animatrice référente
Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante
Marielle SUIRE
Chambres d'agriculture de Normandie
02 35 59 47 50
marielle.suire@normandie.chambagri.fr

Les températures augmentent cette fin de semaine avant une nouvelle dégradation orageuse ce week-end.

L'essentiel de la semaine	**Carotte - céleri** : reprise des captures de mouches de la carotte en céleri au Mont Saint Michel. **Chou, poireau, salade** : les averses annoncées seront moins favorables aux insectes. **Oignon** : conditions favorables pour le mildiou.

Sommaire :

BETTERAVE ROUGE : 2
CAROTTE - CELERI : 3
CHOU - NAVET : 6
OIGNON : 10
POIREAU : 12
SALADE : 14
Zoom sur un Organisme de Quarantaine Prioritaire (OQP) : Le scarabée japonais 17
LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE : 18
LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES ! 18

En fin de bulletin : Zoom sur un Organisme de Quarantaine Prioritaire (OQP) : Le scarabée japonais

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre d'agriculture de région Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

Avec le soutien financier de

BETTERAVE ROUGE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	MSM	*1 parcelle*	Grossissement
14	Nord Caen	*2 parcelles*	

Charançon *Lixus juncii* :

Observations :
Aucun individu n'a été observé dans les parcelles du réseau.

Nuisibilité :
Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures de betteraves.
Pour en savoir plus : https://www.itbfr.org/publications/fiches-bioagresseurs/le-charancon-lixus-juncii

Dégâts : source site ITB.

Pour pondre leurs œufs, les femelles charançons creusent un trou dans le pétiole de la plante à l'aide de leur rostre et déposent un œuf unique dans la cavité avant de le reboucher. Par abus de langage, ce trou de ponte est souvent appelé « piqûre ». Les trous de ponte du charançon sont de taille et de forme variables, s'accompagnant le plus souvent d'une boursouflure.

Les trous de ponte ne représentent pas de réel danger pour la plante, mais c'est un indice important sur le terrain pour détecter l'arrivée du charançon dans une parcelle.

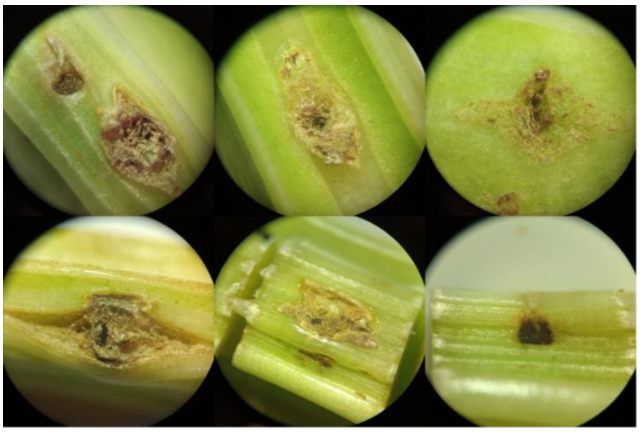

Diversité de forme des trous de ponte de *L. juncii*

Evolution du risque :
A ce jour pas de risque. Les parcelles les plus au sud de la région sont à surveiller car la présence de ce charançon ainsi que des larves sont signalés en région Centre.

Cercosporiose :

Observations :
Il n'est pas observé d'évolution dans les parcelles du réseau depuis le précédent bulletin.

Nuisibilité :
La propagation de la maladie peut être rapide et passer de quelques feuilles tachées à un feuillage en grande partie brûlé. La nécrose des feuilles engendre la diminution de la photosynthèse et peut impacter la quantité et la qualité des récoltes.

Evolution du risque :
Les matinées ou soirées à forte hygrométrie sont favorables au développement ou à la colonisation de la cercosporiose. Le temps sec actuel n'est pas favorable à son extension. Observez attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
Assurer une bonne nutrition de la culture permet d'avoir un feuillage résistant et en bonne santé, ce qui peut retarder l'apparition des symptômes. Le cuivre et le magnésium sont des éléments qui permettent au feuillage de lutter contre les pathogènes de ce type.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		*Pas de données cette semaine*	Céleri : 8 feuilles à grossissement Carotte : 3-4 feuilles à grossissement
14	Plaine de Caen	*3 parcelles de céleri rave* *2 parcelles de carotte*	
50	Val de Saire	*1 parcelle de céleri rave* *1 parcelle de carotte*	
	Surtainville	*1 parcelle de céleri branche* *2 parcelles de carotte*	
	Créances	*5 parcelles de carotte*	
	Mt Saint Michel	*5 parcelles de carotte* *3 parcelles de céleri rave*	

Mouche de la carotte :

Piégeage :

Une reprise des captures est observée dans les parcelles de céleris rave au Mont Saint Michel.

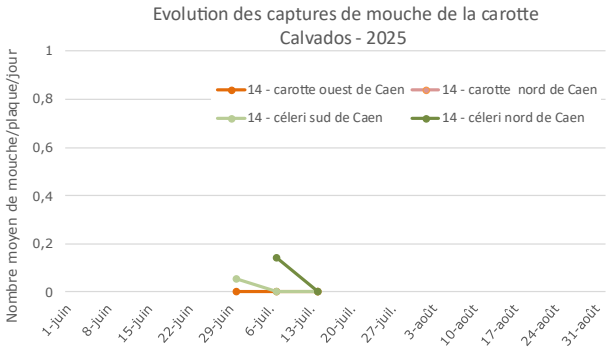

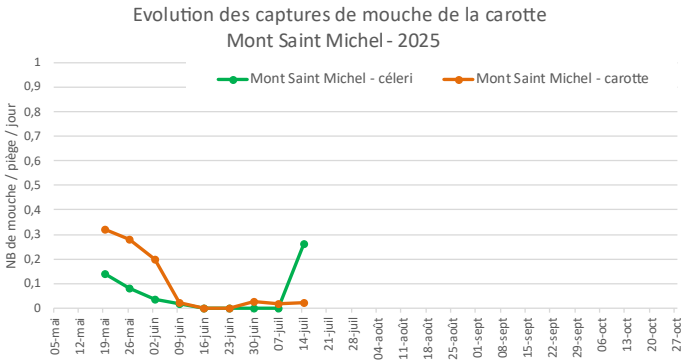

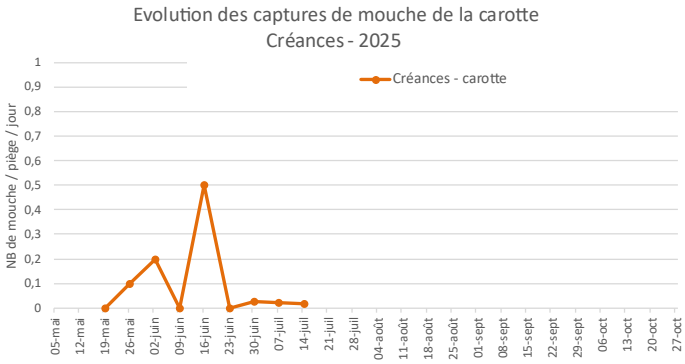

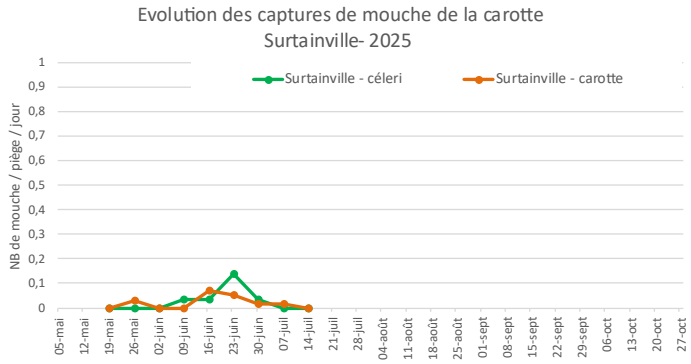

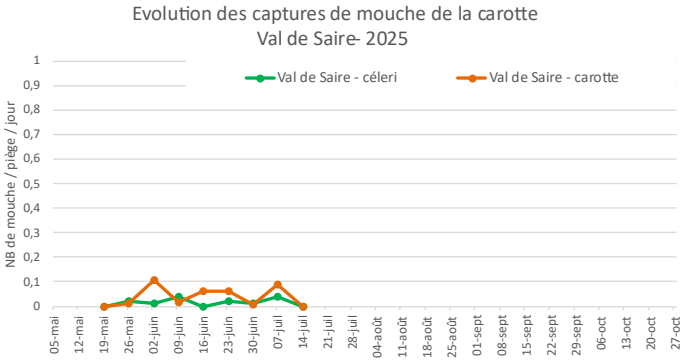

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Nuisibilité :
Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.
Pour en savoir plus : https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3

Evolution du risque :
Une reprise des captures est observée sur un secteur. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.
Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :

Piégeage :
Les captures de mouches du céleri sont toujours en augmentation dans les parcelles du nord Cotentin.

Mouche du céleri (SILEBAN)

Nb de mouche/plaque/jour	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29
Seine-Maritime_céleri	0	0	0	0	0	0	/	/
MSM_céleri	0	0	0,017	0	0	0	0	0
Val de Saire_céleri	0,18	0,33	0,12	0,107	0,08	0,08	0,19	0,75
Surtainville_céleri	0,57	0,28	0,21	0,107	0,21	0,10	0,17	4

Observations :
Des nouvelles galeries sont constatées dans les deux parcelles du nord Cotentin sur 4 à 76% des plantes.

Nuisibilité :
Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :
Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.
Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :
L'augmentation des piégeages se poursuit dans le nord Cotentin. Observez la présence ou l'absence de nouvelles galeries sur le feuillage de vos céleris branches. Le risque est présent.

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Pucerons :

Observations :
Aucun puceron n'a été observé dans les parcelles du réseau cette semaine.

Seuil indicatif de risque :
- Carotte : : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.
- Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.
- Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :
Surveillez vos plantules de carotte et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles. Il n'y a plus de risque puceron dans les parcelles de céleris raves. **Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents**.

Alternaria :

Observations :
Cette maladie est stable et est observée dans deux parcelles de carotte situées dans le nord Cotentin.

Evolution du risque :
Les températures clémentes et la présence d'humidité sont favorables au développement de cette maladie. A surveiller notamment sur les cultures à fort développement foliaire. L'irrigation est un facteur favorisant.

Septoriose :

Observations :
Il n'est pas observé de nouvelles taches dans les parcelles du réseau.

Elément de biologie :
Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides prolongées dans une plage de température très large (8 à 28°C), les conditions optimales se situent entre 20 et 23°C.

Septoriose

Evolution du risque :
L'eau étant indispensable à la germination des spores, les averses annoncées seront favorables à son développement. Il est également à surveiller en cas de forte rosée ou d'irrigation sur les céleris branche pour lesquels la présence de taches sur le feuillage affecte la présentation du produit.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Favoriser la rotation des cultures (> 2 ans) avec des plantes non-hôtes.
- Éliminer et enfouir profondément dans le sol les débris végétaux pour accélérer leur décomposition.
- Le travail au champ doit se faire lorsque le feuillage est sec.
- Eviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou début de nuit).

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Val de Saire	*2 parcelles de chou* *1 parcelle de navet*	De 8 feuilles à pommaison pour les choux De 1ère feuille à récolte pour les navets
	Surtainville	*1 parcelle de chou* *1 parcelle de navet*	
14	Nord de Caen	*3 parcelles*	

Aleurode :

Des aleurodes sont présents dans deux parcelles du Calvados sur 96% des choux de Milan avec un effectif de 1 à 10 aleurodes par chou.

Evolution du risque :
Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions climatiques actuelles et prévues restent favorables au développement des aleurodes. Observez attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :

Biocontrôle :
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Contactez votre technicien.

Altise :

Observations :
Comme dans le précédent bulletin, peu à pas d'altises sont observées dans les parcelles du réseau.

Nuisibilité :
Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.
En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :
Les conditions restent favorables à leur activité notamment sur les plantules. Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée car le risque d'augmentation rapide des populations est présent. Elle vous permettra de suivre l'évolution des populations.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Chenilles :

Observations :
Des pontes et/ou des chenilles sont présentes dans toutes les parcelles de choux sur 4 à 20% des plantes.
Ce sont des chenilles et/ou pontes de piérides (chou et rave) et de noctuelle qui sont observées.

Adulte et chenille de teigne des crucifères

Chenille de noctuelle (SILEBAN)

Papillon de piéride et ponte de piéride du chou (Sileban)

Evolution du risque :
En dehors des averses, les conditions restent favorables au vol, à la ponte et à l'activité des chenilles. Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles.

Gestion du risque :

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Contactez votre technicien.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Mouche du chou :

Piégeage :
Aucune mouche n'a été piégée dans le nord Cotentin.

Nb moyen de mouche d chou/piège/semaine	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29
Surtainville_chou	0	0	3	1,5	1	0
Surtainville_navet	0,5	1	0,5	0	0	0
Val de Saire_chou	0	0	0	0	0	0
Val de Saire_navet	0,16	0	0	0,5	0	0

Observation :
Comme la semaine dernière, des dégâts sont observés sur 20% des navets en cours de récolte dans une parcelle du val de Saire.

Evolution du risque :
Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Pucerons verts et cendrés :

Observations :
La présence de pucerons cendrés est notée dans une parcelle située à Surtainville sur 16% des choux.

Pucerons parasités (SILEBAN), larve de syrphe et larve de chrysope (CA Normandie)

Evolution du risque :
Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Maladies sur feuillage :

Observations :
Des taches récentes d'alternaria sont notées dans le nord cotentin dans deux parcelles de choux sur 16 à 28% des plantes.

Evolution du risque :
Le retour d'averses (et/ou irrigation), accompagné de températures clémentes, pourrait être favorable de nouveau à son développement. Evolution à surveiller en cas de périodes humides liées à l'irrigation ou à la rosée qui peuvent augmenter le risque.

Prophylaxie :
- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

Bactériose du feuillage : Nervation noire

Observations :
Il n'est pas signalé de nouveaux symptômes dans les parcelles du réseau cette semaine.

Ces taches sont des lésions marginales chlorotiques en forme de V qui se développent sur le pourtour du limbe, provoquant une nécrose pouvant aller jusqu'au dessèchement.

Symptôme de nervation noire des crucifères

Evolution du risque :
Le temps sec actuel limite sa dissémination. Cette bactérie affectionne les températures estivales et les fortes hygrométries consécutives aux pluies, aux orages, aux rosées, et aux irrigations par aspersion. Le risque est présent en cas d'irrigation. Observez vos parcelles.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
Il existe des différences de sensibilité variétale.

Pigeon :

Observations :
Des attaques de pigeons sont toujours observées dans les parcelles de choux du nord Cotentin.

Evolution du risque :
Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Mt St Michel	*6 parcelles de semis*	De début bulbaison à bulbaison avancée
50		*1 parcelle mottes en AB* *1 parcelle semée*	

Mildiou :

Observations :
Comme la semaine dernière, deux parcelles du Calvados sont indemnes. Du mildiou est présent dans toutes les autres parcelles.

Evolution du risque :
La sporulation et la contamination nécessitant des conditions d'humidité saturante (hygrométrie > 95%). Les averses annoncées en fin de semaine seront favorables à son développement. Surveillez attentivement les parcelles au stade bulbaison proche d'un foyer déclaré, en cas d'irrigation ou d'orage.

Tache sporulante

Gestion du risque :

Prophylaxie :
Voir BSV n°8 https://fredon.fr/normandie/sites/default/files/2020-01/SBT/legume/BSV_LegumesNormandie_08_2025_05_22%20note%20haies.pdf

Thrips :

Observations :
Des thrips sont présents dans cinq parcelles sur 5 à 100% des oignons.

Des thrips prédateurs de thrips, *Aeolothrips* sp, ont été observés dans le Calvados.

Aeolothrips sp : l'adulte est habituellement floricole. Les larves ont un comportement essentiellement prédateur tandis que les adultes se nourrissent de pollen. Les adultes ont des ailes rayées noires et blanches caractéristiques.

Les larves sont en effet d'excellentes prédatrices ; elles se nourrissent essentiellement de thrips mais aussi, à moindre mesure, d'acariens, d'aleurodes et de psylles. Elles piquent leur proie puis la vident de son contenu.
http://ephytia.inra.fr/fr/C/20001/Biocontrol-Activites-entomophages

Nuisibilité :
Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque :
Les averses annoncées ne seront pas favorables à l'activité des thrips phytophages. Observez régulièrement vos parcelles et la présence de faune auxiliaire.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Maladie des taches brunes

Observations :
Des taches récentes sont constatées dans cinq parcelles du réseau.

Elément de biologie :
La maladie des taches brunes est liée à un complexe de deux espèces : *Alternaria porri* et *Stemphylium vesicarium*. Les premiers symptômes sont des petites taches blanches allongées. Celles-ci s'agrandissent ensuite en grandes taches ovales brunes à violacées, formées d'anneaux concentriques. En conditions favorables, les taches se couvrent d'une sporulation brune à noire. L'inoculum est constitué par les résidus de culture laissés au champ. Il est disséminé par le vent ou l'eau (éclaboussures).
L'installation et le développement de la maladie vont être favorisés par des températures douces et des conditions humides, les températures optimales pour l'infection se situant entre 18 et 26°C.

Evolution du risque :
Cette maladie intervient la plupart du temps de façon secondaire : au niveau des blessures des feuilles (vent, grêle), et sur feuilles âgées (plus sensibles à la maladie). Le retour d'un temps humide sera favorable à son développement. Les irrigations peuvent créer des conditions propices. Evolution à suivre.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		1 parcelle	De jeunes plants à développement du fût
76		1 parcelle	
50	La Haye Pesnel	*1 parcelle en AB*	
	Surtainville	*2 parcelles*	
	Val de Saire	*2 parcelles*	
	Mt Saint Michel	*6 parcelles*	
	Créances	*6 parcelles*	

Thrips :

Observations :

Des thrips sont observés dans la majorité des parcelles du réseau.

	Situation semaine	Tendance
Surtainville	Présence de thrips dans les deux parcelles sur 40% des plantes contre 26% la semaine dernière.	↗
Val de Saire	Présence de thrips sur 68% des poireaux en moyenne contre 35% la semaine dernière.	↗
Créances	Présence dans toutes les parcelles sur 32 à 64% des plantes moyenne : 47% contre 34% des plantes la semaine dernière	↗
Mont Saint Michel	Présence de thrips dans quatre parcelles sur 8 à 64% des poireaux. Moyenne : 36% des poireaux (eau dans les fûts la semaine dernière)	/
Calvados	Présence sur 100% des plantes.	=

Piégeage :

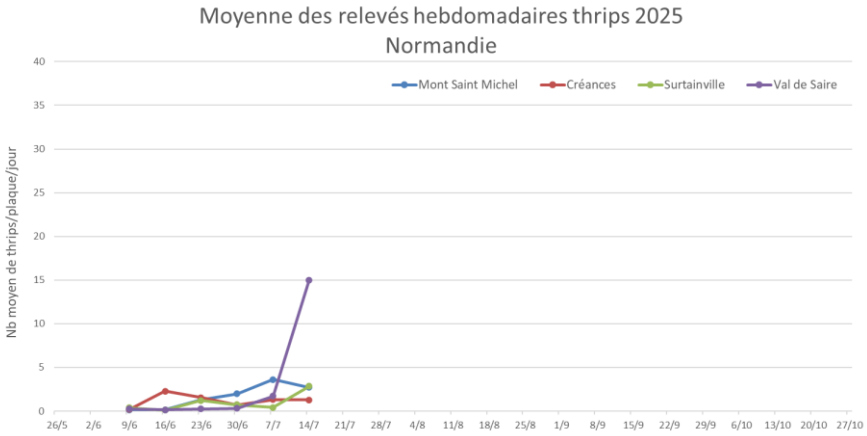

Evolution du risque :

Les averses annoncées en fin de semaine ne seront pas favorables au vol des thrips. Evolution à surveiller notamment en parcelles de poireaux précoces où le risque d'augmentation des populations reste important notamment dans le val de Saire au vu des piégeages. Dans la majorité des secteurs, les populations présentes sur les poireaux sont en augmentation. Ces observations vous permettront de suivre l'évolution des populations.

.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Teigne :

Observations :
Aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Attention !
1 point blanc => teigne du poireau
≠
1 ligne blanche => teigne des crucifères

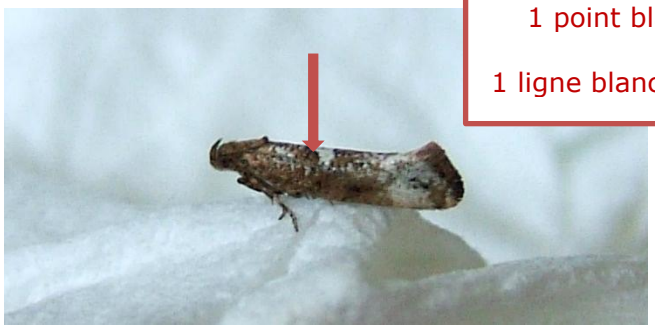

Adulte de teigne du poireau

Piégeage :

Teigne du poireau						
Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 24	Sem 25	Sem 26	Sem 27	Sem 28	Sem 29
50 - Créances	0	3	0	0	/	/
50 - Lingreville	/	/	0	0	0	1

Evolution du risque :
Première capture sur le secteur de Lingreville. Le risque débute dès la présence de chenilles. Observez attentivement vos parcelles. Les conditions climatiques actuelles sont favorables au vol des papillons.

Rouille :

Observations :
Des pustules récentes sont observées dans une parcelle du val de Saire sur 32% des poireaux.

Prophylaxie :
- Privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque :
Le retour d'un temps humide sera de nouveau favorable au développement de cette maladie. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production. Evolution à suivre en cas d'irrigation ou de forte rosée.

Alternaria :

Observations :
Des taches sont présentes dans une parcelle irriguée du val de Saire sur 40% des poireaux.

Evolution du risque :
Les irrigations accompagnées de températures clémentes sont favorables à son développement. Les averses annoncées seront également favorables au maintien de l'humidité. Evolution à surveiller en cas de périodes humides liées à l'irrigation ou à la rosée qui augmentent le risque.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		*4 parcelles*	De 4 feuilles étalées à récolte.
50	Surtainville	*2 parcelles*	
	Val de Saire	*2 parcelles*	
	Créances	*2 parcelles dont 1 en AB*	
	Mt Saint Michel	*5 parcelles laitues+ 2 parcelles frisées*	

Limaces :

Observations :
Pas de nouvelles observations cette semaine.

Pour en savoir plus :
- Note nationale BSV :
http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Evolution du risque :
Le retour des averses avec un temps couvert pourrait de nouveau être favorable à leur activité.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
Voir le BSV n°7 du 15 mai 2025 https://fredon.fr/normandie/sites/default/files/2020-01/SBT/legume/BSV_LegumesNormandie_07_2025_05_15.pdf

Noctuelles défoliatrices :

Adulte de *A. gamma* et adulte de noctuelle *H. armigera*

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Piégeage *Autographa gamma* **:**
Les captures augmentent au Mont Saint Michel.

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29
Surtainville	0	1	0	1,5	0	25	9	10
Val de Saire	6	5,25	3	5	3,75	12	0,5	3
Créances	4	6	6	2	12	10	1	4
Mont Saint Michel	2	4	3,5	2	10	12	22	30
Lingreville	/	/	/	Mise en place	5	2	3	11
Calvados	14	20	11	3,5	11	3	19	1,5

Piégeage *Heliothis armigera* **:**

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29
Val de Saire	/	1	0
Créances	/	1	0
Mont Saint Michel	0	6	2
Calvados	/	Mise en place	/

Observations :
La présence de jeunes chenilles augmente doucement dans les parcelles. Leur présence est notée dans 6 d'entre-elles sur 4 à 32% des laitues.

Jeunes chenilles de noctuelle gamma

Evolution du risque :
Les averses annoncées ne seront pas favorables au vol des papillons, évolution à suivre. Le risque augmente avec la présence de jeunes chenilles. Observez attentivement vos parcelles afin de repérer les jeunes chenilles.

Gestion du risque :

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole .
Contactez votre technicien.

Pucerons :

Observations :
La présence de colonies de pucerons est observées uniquement dans une parcelle située à Surtainville sur 40% des plantes.

Seuil indicatif de risque :
Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

R
Résistance :
Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.
Plus de détails : https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/

Evolution du risque :
Les températures actuelles restent favorables à leur développement mais aux vues de la très faible présence, le risque est faible. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Thrips :

Observations :
A ce jour, la présence de thrips dans les parcelles de laitues est très faible.

Evolution du risque :
Le risque est faible au vu des faibles populations et des averses annoncées. Observez vos parcelles afin de repérer les premiers thrips. Surveillez les séries en début de pommaison.

Mildiou :

Observations :
Aucune tache n'est à ce jour signalée dans le réseau.

> **Pour en savoir plus :**
> http://ephytia.inra.fr/fr/C/5843/Salades-Biologie-epidemiologie

Evolution du risque :
Le retour de conditions humides et couvertes sera plus propice à son développement. Restez vigilants et observez vos parcelles, notamment en cas de fortes rosées, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.
- Détruire les résidus, immédiatement après récolte pour limiter la présence de l'inoculum sur les séries suivantes.
- Utilisez si possible des variétés couvertes toutes races de *Bremia* (actuellement Bl29-41).

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole .
Contactez votre technicien.

Pigeon :

Observations :
Des attaques de pigeons sont toujours observées dans la Manche.

Evolution du risque :
Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Dégâts de pigeon

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Zoom sur un Organisme de Quarantaine Prioritaire (OQP) : Le scarabée japonais

On rentre dans la période d'observations la plus propice (de juin à septembre) de Popillia japonica, un scarabée japonais. Il est, depuis plusieurs années, présent en Italie et en Suisse. En effet, l'année dernière au mois de juillet, un foyer a été trouvé à Bâle en Suisse ce qui a conduit à la création d'une zone délimitée impliquant les autorités compétentes françaises, allemandes et suisses pour renforcer les mesures de surveillance et de prévention.

Les 1ers et 2 juillet 2025, deux scarabées japonais ont été retrouvés pour la première fois en France dans des pièges, l'un disposé à la gare de Mulhouse, l'autre sur l'aire d'autoroute du Haut-Koenigsbourg, à Orschwiller. Il s'agit d'une interception de ces insectes en mode auto-stoppeur. Ainsi, sa présence aux abords de notre frontière française montre une forte probabilité qu'il entre en France. Cet insecte ravageur représente une menace pour des centaines d'espèces de végétaux.

On le distingue de nos hannetons par ses petites soies blanches au pourtour de son abdomen. Son cycle de vie consiste à pondre ses œufs dans un terrier, ses larves se nourrissent des racines. Puis, à la nymphose, l'adulte se nourrit des tissus végétaux entre les nervures foliaires.

La Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) rappelle que la détection précoce est déterminante pour maximiser les chances d'éradication et prévenir l'établissement de ce ravageur considéré comme un Organisme de Quarantaine Prioritaire, et qui est susceptible de menacer plus de 400 espèces végétales sur notre territoire.

Pour plus d'informations, vous pouvez retrouver une fiche descriptive de la plateforme d'Epidémiosurveillance en Santé Végétale (ESV) :
https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_POPIJA_Popillia_japonica.pdf

Mais aussi : l'avis et le rapport de l'Agence sur l'évaluation du risque simplifiée (ERS) lié à *Popillia japonica*, le scarabée japonais, pour la France métropolitaine. et https://fredon.fr/actualites-france/le-scarabee-japonais-detecte-en-alsace-une-premiere-en-france

Et la note nationale BSV : https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-bsv-scarabee-japonais-popillia-japonicas-a4244.html

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages
Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : http://www.ecophytopic.fr/

Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA
https://www.r4p-inra.fr/fr/home/

LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !

La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.

Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf

Cliquer ici pour découvrir les nouvelles dispositions règlementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes

Cliquer ici pour retrouver la Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-focus-bulletin-de-sante-du-vegetal-a3306.html

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs